

Relevé de décisions du Comité de pilotage CEE**22 février 2019**Annexe : Diaporama présenté en séance + 4 fiches de concertation

- Fiches d'opérations standardisées : **le contenu et le calendrier du traitement du 1^{er} lot pour 2019 est présenté ainsi que la fiche d'opportunité à mettre en œuvre pour les fiches à inclure dans le 2nd lot.**
- Coup de pouce économies d'énergie – Projet chaudières – Evolution bonification CPE – Présentation ANAH sur dispositif Habiter Mieux : **Les participants adresseront leurs avis sur les propositions à la DGEC, d'ici le 15 mars 2019, sur la base des fiches de concertation « extension coup de pouce chauffage » et « évolution bonification CPE » transmises post-COPIL, jointes au présent relevé de décision.**
- Élargissement du dispositif CEE aux installations ETS (5CD) : **La fiche de retour de concertation est transmise post-COPIL accompagnée de projets de textes, joints au présent relevé de décision. Les participants adresseront leurs avis sur les projets de textes d'ici le 25 mars.**
- Arrêté modifiant les arrêtés modalités (plafonds revenus) et demande (REX) : **L'arrêté modificatif sera présenté en CSE le 5 mars 2019**
- Réconciliation (P3 et Fioul 2018) et délégations des obligations P4 : **L'état de la situation est présenté par le PNCEE**
- Programmes CEE : **le portefeuille de programmes actifs est présenté, des précisions sur les financements ouverts et sur les volumes de CEE délivrés en P4 sont fournies. Les 6 derniers lauréats de l'AAP 2018 ont été annoncés le matin du 22/02 par le ministre. Le calendrier et les thèmes de l'AAP 2019 sont présentés.**
- Résultats en matière de réduction de la consommation énergétique : **Les données sont présentées en séance.**
- Bilan des demandes et délivrances de CEE : **le bilan annuel (au 31/01/19) est présenté. La chronique des CEE déposés et délivrés depuis janvier 2016 est fournie.**
- Concertation sur l'ajout d'une 4^{ème} année à la 4^{ème} période, avec un niveau global de l'obligation fixé au moins à 2133 TWhc : **l'avis des participants est attendu d'ici fin mars. Des scénarios de travail sont présentés.**
- Etude gisement (Ademe) : **Le Copil de lancement des travaux avec le prestataire se tient le 25/02/2019 pour des premiers résultats à l'été. Des échanges et ateliers thématiques avec les parties prenantes du dispositif sont prévus au printemps.**

NB : pour éviter les erreurs d'aiguillage, il est demandé aux participants d'indiquer, dans des mails séparés, l'objet de chaque contribution : [Extension Coup de pouce chauffage], [Bonification CPE], [Elargissement ETS], [Concertation prolongation P4], et de les adresser à la boîte mail partagée : cee@developpement-durable.gouv.fr